



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSULTATIONS ENTRE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINNE ET LES PAYS MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES SUR LA SITUATION AU MALI

Addis Abéba, le 4 décembre 2012: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, a rencontré aujourd'hui les représentants des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies à Addis Abéba, en vue d'échanger sur la situation qui prévaut au Mali, et ce à la veille de la réunion du Conseil de sécurité prévue le 5 décembre 2012, à New York, pour discuter du rapport soumis par le Secrétaire général en application du paragraphe 7 de la résolution 2071(2012) du 12 octobre 2012.

La Présidente de la Commission a saisi cette occasion pour réitérer la profonde préoccupation de l'Afrique face à la situation qui prévaut au nord du Mali et à ses conséquences sur la sécurité et la stabilité tant régionales qu'internationales. Elle a rappelé la double approche poursuivie par la CEDEAO et l'UA, telle qu'articulée dans le Concept stratégique pour le règlement des crises au Mali, entériné par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA le 13 novembre 2012, à savoir: encourager le dialogue avec les groupes maliens disposés à négocier dans le cadre strict des principes articulés par l'UA, et œuvrer au déploiement rapide d'une opération pour aider le Mali à restaurer son unité et son intégrité territoriale et à démanteler les réseaux terroristes et autres réseaux criminels qui opèrent dans la partie nord du pays.

Dans ce contexte, la Présidente de la Commission a souligné la nécessité urgente pour le Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali conduite par l'Afrique (MISMA), tel que prévue dans le Concept harmonisé des opérations adopté par le CPS le 13 novembre 2012. Elle a réitéré l'appel urgent de l'UA au Conseil de sécurité pour qu'il apporte le soutien requis à la MISMA, en particulier par la mise en place d'un module d'appui des Nations unies financé par les contributions statutaires. Soulignant que les volets politique et militaire se complètent mutuellement, la Présidente de la Commission a déclaré qu'une réponse rapide et positive du Conseil de sécurité aux requêtes faites par la CEDEAO et l'UA enverrait un message clair et fort quant à la détermination de la communauté internationale, en même temps qu'elle contribuerait au règlement rapide de la crise.

Les remarques introductives de la Présidente de la Commission ont été suivies par un échange de vues sur la situation qui prévaut au Mali. Les participants sont convenus de l'importance d'une consultation et coordination continues entre toutes les parties concernées, ainsi que de la nécessité d'efforts soutenus pour traiter les différents aspects de la crise. Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur appréciation à la Présidente de la Commission pour avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion à la veille des délibérations du Conseil de sécurité sur le Mali.